leDroit

© 2022 Le Droit (Ottawa, ON). Tous droits réservés. The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

Publi-C Certificate issued on **April 25, 2024** to **English Account NG C3** for personal and temporary display.

news·20220827·LT·a0002935931

Source name
Le Droit (Ottawa, ON)
Source type
Press • Newspapers
Periodicity
Weekly
Geographical coverage
Provincial
Origin
Ottawa, Ontario, Canada

Samedi 27 août 2022

Le Droit (Ottawa, ON)

• p. 22

• 1072 words

MICHELLE O'BONSAWIN

«Je suis d'abord une juge, puis une femme autochtone franco-ontarienne»

ANTOINE TRÉPANIER

La première autochtone de l'histoire à être nommée à la Cour suprême du Canada est une spécialiste dans les domaines de la santé mentale, a fait sa thèse de doctorat tout en étant juge, joue au golf et a deux garçons, trois chiens et huit poules à la maison. À Ottawa, cette «nomination historique»est sur toutes les lèvres.

Dans un tribunal d'Ottawa où siégeait la jeune juge autochtone Michelle O'Bonsawin, deux avocats l'aurait qualifiée de «notre Pocahontas du Nord». «Ça m'a frappé en plein visage et ça ne s'est pas très bien passé», raconte la juge quatre ans plus tard.

Mme O'Bonsawin a pris les grands moyens et a demandé à ce que ces propos soient enregistrés dans le procès-verbal de la séance.

«Peu importe où nous sommes dans la société, nous avons toujours des défis à surmonter. Et ce qui compte, c'est comment on gère cela. Comment il faut s'exprimer quand ça arrive et j'étais fière de l'avoir ajouté au procès-verbal», explique-t-elle.

Cette anecdote, la juge O'Bonsawin l'a racontée dans le cadre d'un exercice de questionsréponses de plus de deux heures avec des députés et sénateurs dans le cadre de sa nomination au plus haut tribunal au pays.

Un exercice où elle aura parlé de son souci pour l'accès à la justice chez les plus vulnérables, de l'importance d'avoir des voix issues de la diversité dans des institutions comme la Cour suprême et de ses connaissances «très limitées»du droit civil du Québec, différent de la common law qu'elle a étudiée à l'Université d'Ottawa.

«Je peux m'engager devant vous que si je suis choyée d'être nommée à la Cour suprême, je vais apprendre et faire mes devoirs. Au fond, il y a trois collègues [québécois] qui siègent à la Cour et qui sont experts dans ce domaine-là. Je m'attends à ce qu'ils m'aident à me guider dans cette question pour que je fasse moi-même mes propres apprentissages. Moi, je suis une étudiante de la vie», a-telle dit.

LA PREMIÈRE AUTOCHTONE Mais c'est son expérience comme femme autochtone dans un monde dominé par une majorité blanche qui a particulièrement interpellé les parlementaires.

La juge à la Cour suprême Michelle O'Bonsawin. — PC, JUSTIN TANG
.

Originaire de Hanmer, tout près de Sudbury en Ontario, la juge O'Bonsawin n'a jamais abandonné sa quête de devenir avocate, puis juge, même si elle a été découragée par bien des gens en cours de route.

Le libéral Jaime Battiste, qui est aussi le premier Mikmaq à siéger au Parlement, a parlé de la «bonne candidate»pour occuper ce poste en raison de son cheminement, de son éducation et de son intelligence.

«Regarder la Cour suprême rendre des décisions sur nos traités, sur nos langues, sur nos droits et sur nos terres, sachant que les membres de cette cour n'ont jamais compris qui nous étions et ce que c'était d'être un autochtone au Canada pendant tant d'années, et de voir cela changer aujourd'hui est incroyable. Je n'aurais jamais pu imaginer voir une candidate autochtone à la Cour

CISION

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Feed-NGC3 and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.

suprême», a confié M. Battiste.

Dans la salle, le ton franc, parfois humoristique et les propos concis de la juge O'Bonsawin ont charmé les parlementaires qui ne devraient pas, à moins d'un coup de théâtre, s'opposer à sa nomination.

Le premier ministre et la gouverneure générale doivent en principe officialiser la chose dans les prochains jours et la nouvelle juge pourrait bien entendre sa première cause lorsque la Cour reprendra ses travaux, début septembre.

UNE CANDIDATE UNIQUE Le parcours de la juge a sans conteste marqué son auditoire.

L'anecdote de la «Pocahontas du Nord»a estomaqué les dizaines de politiciens, sous-ministres, professeurs et étudiants en droit présents dans la salle.

«C'est la première fois que j'entendais l'histoire. C'était choquant. Évidemment on ne voudrait pas avoir de telles histoires dans nos tribunaux, dans notre société, mais ça existe. Ça arrive», a réagi le ministre de la Justice du Canada, David Lametti.

M. Lametti est au coeur de sa nomination à la Cour suprême du Canada. Une nomination qui brise bien des plafonds de verre.

Première juge autochtone, première diplômée du programme de common law en français de l'Université d'Ottawa à accéder à la Cour suprême du Canada et derniers morceaux du puzzle pour assurer le bilinguisme de tous les juges à la cour pour la première fois de l'histoire.

Mais elle est aussi l'une des seules juges à avoir terminé son doctorat alors qu'elle est en fonction.

Dans la salle, le professeur Joao Velloso cachait mal sa fierté durant l'audience de «son»étudiante.

Le professeur Velloso enseigne le droit à l'Université d'Ottawa et est aussi le directeur de thèse de la juge O'Bonsawin.

Dans les dernières années, il a suivi de près l'ascension fulgurante de son étudiante dans la magistrature.

Pendant la pandémie, alors qu'elle présidait des procès en mode virtuelle, elle a poursuivi ses travaux de recherches, puis l'écriture de sa thèse qu'elle a défendue avec succès en décembre 2021.

«Je pense qu'elle a un parcours assez unique. Au-delà de ses expertises, au niveau juridique, elle vient d'une petite communauté, elle est Franco-Ontarienne, elle amène plusieurs couches de complexité autour de la table», confie-t-il en entrevue au Droit.

En Michelle O'Bonsawin, les huit juges actuels de la Cour suprême accueilleront une juge «incroyable sur le plan de la magistrature et de la connaissance du droit»au parcours académique «solide», dit M. Velloso.

En parlant de ses chiens et de ses poules devant les Canadiens mercredi, la future juge à la Cour suprême a certainement démontré son côté «terre à terre», sa simplicité et son authenticité.

«C'est toujours la même Michelle.

C'est la petite fille de 9 ans qui a un rêve, qui poursuit son rêve et qui dit:''attends-moi, j'arrive''», conclut M. Velloso.

atrepanier@ledroit.com

«Je peux m'engager devant vous que si je suis choyée d'être nommée à la Cour suprême, je vais apprendre et faire mes devoirs...»

—Michelle O'Bonsawin

CISION

This document is destined for the exclusive use of the individual designated by Feed-NGC3 and cannot be used for any other purpose or distributed to third parties. • All rights reserved • Service provided by CEDROM-SNi Inc.